



***Déclaration liminaire CFDT
au Comité Social d'Administration des DDI
du 1er juin 2023***

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce comité social d'administration qui prend la suite des comités techniques est le premier depuis les élections professionnelles de décembre 2022.

En écho à celles-ci, vous allez nous présenter le rapport de l'IGA dont nous avons eu connaissance il y a 15 jours. Autant ne pas tourner autour du pot, ce rapport dit clairement que le MI a failli, marché passé trop tardivement, modalité d'authentification trop complexe, préparation des listes électorales chaotiques, etc. Pourtant ce n'est pas faute d'avoir alerté le MI tout au long de la préparation des élections, mais nous n'avons pas été écoutés tout comme nos alertes sur les écueils de la mise en place des SGCD avaient été ignorées. Il est temps maintenant de retenir les leçons pour la prochaine fois, et de mettre en œuvre une bonne part des préconisations qui sont avancées par les inspecteurs généraux. En 2026, vous n'aurez pas l'excuse de la première fois.

Cet exemple du processus dégradé des élections, est révélateur des difficultés que le MI rencontre dans la mise en place d'un dialogue social de qualité. Trois ans après le transfert de la tutelle des DDI depuis les services du premier ministre vers le ministère de l'intérieur, ce dialogue ne fonctionne toujours pas, en dépit des tentatives de faire mieux de la direction des ressources humaines. Les élections sont un exemple mais de façon plus générale, les réunions sont organisées à la va-vite, sans respect des délais réglementaires des convocations, d'autres sont annulées tout aussi rapidement. Cela donne l'impression que les moments réservés au dialogue social est sont casés en dernier lieu, quand vous avez une place libre dans votre emploi du temps.

Nous demandons depuis 3 ans, un calendrier établi à l'avance et stable. Franchement cette réunion de négociation sur le télétravail programmée au dernier moment, le matin du présent CSA fait l'effet d'un manque de respect des OS. Comme si nous n'avions pas de contraintes d'agenda et que nous devions nous adapter en permanence au vôtre. Comme si notre rôle de représentants du personnel était d'être disponible dès que vous le demandez toujours en état d'alerte pour répondre « présent » aux réunions que vous organisez dans la précipitation et sans que nous puissions faire un travail préparatoire de qualité et être dûment mandatés.

Il faut vraiment changer de logiciel, remettre le dialogue social au cœur des relations avec les représentants des personnels que nous sommes, Le dialogue social n'est pas une variable d'ajustement, il faut repartir -pardon, partir- du bon pied pour ce nouveau mandat.

Pour la CFDT, le dialogue social, doit se traduire par des échanges, des négociations, des réunions, de groupes de travail productifs dans lesquels chacun s'écoute et non des réunions descendantes où les organisations syndicales ne sont conviées que « pour la forme ».

Enfin, nous nous associons pleinement à la déclaration commune sur les retraites, ce sujet est l'illustration au plus haut niveau du mépris social, ou comment faire envers et contre tout alors qu'il était possible de discuter, que des propositions étaient présentées notamment par la CFDT. Au lieu de cela le gouvernement a décidé d'avoir raison contre tout le monde, contre les salarié(e)s et notamment ceux les plus précaires et en difficultés sociales.

Dans les DDI, beaucoup d'agents sont impactés, notamment celles et ceux qui devaient partir prochainement et qui se voient obligés de travailler des mois supplémentaires.

Cette obstination à reporter l'âge de départ à la retraite sur une réforme paramétrique et uniquement commandée par la dimension économique a des conséquences concrètes pour des millions de personnes, obligées de travailler plus longtemps, souvent contre leur gré... Dans nos DDI, les agents se reconnaissent de moins en moins dans leur travail. En effet, les services et les agents se sentent en décalage avec certaines priorités politiques, en décalage avec certaines attentes des territoires, et il en ressort une perte de sens accompagnée d'une perte de compétences, ils ne comprennent plus bien ce que l'on attend d'eux.

Reconnaître le travail des agents. Cela signifie s'attaquer enfin à la mise en œuvre du premier Plan Santé au Travail, redonner du sens aux missions, améliorer les conditions de travail, prévenir l'usure professionnelle, mettre en œuvre la retraite progressive et ne pas laisser la Fonction publique à l'écart du Compte épargne temps universel (CETU) .

Si le sujet des retraites n'est pas dans les compétences directes du CSA des DDI, celui des conditions de travail l'est pleinement et nous pouvons agir ensemble. Le travail est vécu, pour l'essentiel, comme une possible source de souffrance dont il faut se protéger, ou en tout cas, comme n'étant pas suffisamment valorisant, conduisant nombre d'agents à avoir envie d'y mettre fin le plus tôt possible.

Conformément à notre conception de la place du syndicalisme dans notre démocratie, la CFDT est prête à s'engager pour travailler sur l'ensemble des sujets qu'elle porte ici au niveau des DDI et aussi ceux qu'elle a porté lors de sa rencontre avec le ministre de la Transformation et de la Fonction publique.

Il ne tient qu'à vous, avec nous, d'améliorer la qualité du dialogue social tant au niveau national que local.